

Son Excellence, avec les formalités ordinaires et au nom de la Reine sanctionne les bills suivants :

L'acte relatif au tarif ;

L'acte pour consolider l'acte des travaux publics ;

L'acte comportant la garantie de la dette provinciale ;

L'acte pour donner aux conseils de comités dans le Haut-Canada le pouvoir de faire des emprunts pour acheter des grains ;

L'acte touchant la distribution de la propriété des associés dans le Bas-Canada ;

L'acte pour empêcher la vente des liques en crantes dans le Haut-Canada, depuis 7 heures le samedi soir jusqu'au jeudi matin ;

Un acte pour régler les sections du Barreau dans les nouveaux districts judiciaires du Bas-Canada.

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.

Dans l'affaire de l'élection du comté de Québec, le comité fait rapport, que la violence exercée près de l'un des polls, n'est pas suffisante pour annuler le résultat de l'élection. En conséquence, monsieur Panet retient son siège.

Monsieur Merritt propose une adresse à la reine priant Sa Majesté de vouloir bien recommander à son parlement impérial d'étendre le crédit du gouvernement impérial ou gouvernement provincial dans le but de créer un fonds d'amortissement de la différence du crédit impérial d'avec le crédit provincial, dans le but de payer une partie de la dette provinciale.

Monsieur Lemioux présente un bill pour régulariser les procédés de certaines sociétés d'agriculture dans le Bas-Canada.

Monsieur Morrison propose la première lecture du bill tendant à permettre à monsieur McLean Taylor, de Toronto, de divorcer avec son épouse, Diana Herrgill.

Monsieur Cimon propose en amendement, qu'il est dangereux de permettre le divorce parce que l'indisponibilité du mariage est essentielle au maintien et à la bonne harmonie de la société.

La motion d'amendement de monsieur Cimon, pour empêcher la première lecture du bill de divorce, est rejetée par 39 contre 66 ; et le bill passe à sa première lecture.

L'hon. monsieur Cartier donne avis que, mercredi prochain il proposera que, jeudi, (aujourd'hui) les mesures du gouvernement aient la préséance sur les autres, que à commencer de samedi prochain, la chambre siège depuis 10 heures du matin jusqu'à une heure de l'après-midi.

La chambre discute un rapport du comité des contingents.

NOUVELLES D'EUROPE.

ANGLETERRE — Monsieur d'Israëli dit que le gouvernement prépare certaines modifications à son bill.

Il se fait dans toute l'Angleterre des assemblées au sujet de la réforme et la plupart sont hostiles à la mesure du gouvernement.

Le gouvernement attend sa défaite ou sa victoire sur l'amendement proposé par lord John Russell.

Dans le cas d'une défaite, on parle d'une dissolution du parlement.

Cinq des prisonniers qui ont été récemment arrêtés en Irlande à cause de leur complicité avec le club Phénix, subissent leur procès à Tralee. Le procureur-général, en commençant le procès les a accusés, d'avoir conspiré avec d'autres personnes pour renverser la constitution du pays et fonder en Irlande une République démocratique libre. Il démontra que la conspiration était puissante et dangereuse et qu'elle attendait des secours de France et de l'Amérique. Le résultat du procès n'était pas encore connu au départ du vapeur.

Les exilés Napolitains qui ont débarqué à Cork ont présenté une adresse au maire de cette ville pour expliquer leur conduite. Ils ont été reçus avec beaucoup d'enthousiasme.

FRANCE — Le récent article pacifique qui a paru dans le *Moniteur* continue à occuper l'attention publique. Le *Nord* prétend que l'Empereur a consenti à l'insertion de cet article pour montrer sa modération, mais que si la diplomatie ne parvient pas à résoudre les difficultés présentes, et si l'Autriche ne fait pas de concessions, il ne se soustraira pas aux conséquences qui en résulteront.

NOUVELLES DIVERSES.

— On parle de monsieur Aimé Lafontaine, greffier de la cour supérieure, à Aylmer, comme devant succéder à feu le juge McCord.

— Il paraît que vendredi dernier une goëlette a été expédiée de l'Islet pour les côtes du Labrador. Voilà un départ *matinal* !

Monsieur F. Latulippe marchand de cette ville est revenu sain et sauf de son voyage d'Europe après avoir couru les plus grands dangers.

— Les journaux des Etats-Unis ont publié une circulaire venant du Canada et qui est très révolutionnaire. L'auteur nommé King, veut la séparation du Canada d'avec l'Angleterre.

CORRESPONDANCES.

Monsieur le rédacteur,
La mort de Theller rappelle un sacrifice quasi héroïque dont le malheureux propriétaire de la non moins malheureuse Rossinante, — le fameux docteur Rosse... oh !!! fut alors l'auteur. Ce récit a été fait devant moi par un ami du docteur.

Theller avait besoin, paraît-il, d'être conduit sur un point quelconque du rivage de Beauport pour de la traverser à l'Isle d'Orléans et déborder les limiers de Symes.

Il fallut une voiture. Après bien des pourparlers, le fameux docteur offre une vieille charrette, son vieux cheval — et lui-même par-dessus le marché — non pour s'atteler, mais pour conduire, — à ce que l'on disait dans le temps.

Enfin l'on part, aussi déguisés que possible. Theller était habillé en vieille femme — le docteur portait une paire de lunettes pour se cacher l'œil et le cheval avait reçu une couche de peinture de couleur différente — ainsi qu'une botte de foin comme récompense.

De temps à autre sur la route, on rencontre des arbres que le docteur prend pour des hommes de police et qu'il évite parfois ou à côté desquels il veut précipiter sa monture qui ne se précipite pas du tout et ne prend pas le mors aux dents.

Arrivé à un certain point de la route forts bourbeux, le moyeu de la voiture qui avait déjà été rapicré éprouve une avarie et forcé le docteur à s'arrêter avec son cheval.

Mais au milieu de la désolation et des larmes que le docteur versait sur le néant de sa charrette et de son moyeu en particulier, la providence secourable lui apparaît sous la forme de deux personnes de Beauport, *deux ames*, à l'approche desquels, tout tremblant de peur, l'œil essaré sous sa lunette, le docteur eut foi si ce n'eût été l'énergie de Theller jointe à la crainte de perdre la *rosse* dont le docteur faisait ses délices. Les nouveaux arrivés arrangèrent tout bien quo mal la voiture avec des cordes et le docteur et son cheval continuèrent leur route, pensant n'avoir pas été reconnu, — mais le docteur entendit, à une petite distance, l'une des personnes dire à l'autre ces paroles qui tombèrent ironiques, menaçantes comme un clairon — au milieu du silence de la nuit :

« C'est le docteur Rosse... oh ! qui court sa chance ! ! »

A ces mots le cheval partit comme l'éclair, comme sous l'impression d'une formidable et juste indignation. Le fait est que le docteur lui avait appliqué un coup à l'éreinter ce qui le fit galopper l'espace d'auo perche.

Déguisez-vous après cela !
Bref, après avoir déposé Theller à l'endroit désigné, le docteur revint tout en sueur à la maison où l'attendait *Son Sourd* qui lui dit qu'il était venu deux personnes pour des cas de maladie.

Aussi, depuis ce temps lorsque le docteur parle des sacrifices qu'il a faits à son pays, parle-t-il de son moyeu cassé et de ses *patients* perdus ?

Et dire que sa patrie lo paie d'ingratitude ! Pourquoi ne la laisse-t-il pas à son sort et ne secoue-t-il pas ses bottes sur elle ?

UN AMI DU DOCTEUR.